

CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du Mardi 9 mai 2000

Présents: Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER; Mlle PICKERING;
MM DOUET, GELPEROWIC, GROSSET, MAQUET, NORMAND, PICOU.

Absent non excusé : M HARMSWORTH.

Présents dans la salle : Mme ANTRAIGUE, Mlle HARMSWORTH Jennifer, Mme HAMEON,
M BOULANGER.

Secrétaire de séance : M NORMAND.

Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2000 et signature du registre.

CONSEIL DE JEUNES :

Marie-Hélène PICKERING nous informe de l'activité sportive inter village à VERSIGNY, le samedi 13 mai 2000 à partir de 14 H 30.

Lors des semaines régionales de l'environnement, une course d'orientation remplacera la sortie VTT.

Anthony NORMAND a participé au colloque sur la citoyenneté qui s'est tenu le 23 mars 2000 à NANTEUIL.

TRAVAUX EN COURS :

- Enfouissement des réseaux :

Anomalies sur les façades par la fixation des colliers noirs, attaches câbles, pas très esthétiques. EDF terminera de réaliser les branchements, fin de semaine 20.

Revoir l'entreprise VEXIN Electricité pour la finition des coffrets électriques.

Démontage des transformateurs avant les congés de juillet 2000.

Prévoir le branchement ligne PTT chez M. SANTARELLI.

- M.D.L.

Plan étude de la dalle béton imposé par la Sté OBM pour l'agrandissement.

Permis de construire : Un avis défavorable a été émis par les services de Secours et Incendie.

ACQUISITIONS TERRAINS :

Pour la parcelle N° 165, Madame MUCCI étant d'accord, les actes sont en cours de rédaction pour l'acquisition.

Pour la parcelle N° 159, Mme PIOT a été contactée. Nous attendons sa réponse.

EMPLOIS-JEUNES :

Comme le prévoit la convention emploi jeunes, après une année, un point a été fait avec Jennifer. Elle officie maintenant directement à la mairie, un bureau a été aménagé. Elle organise actuellement des visites guidées de l'église.

Ludovic DUPLLENNE a quitté son emploi et a libéré le logement communal de la Sablière.

Une annonce a été passée à l'ANPE pour le remplacer. 7 candidats ont déposés leur CV.

Monsieur le Maire en recevra 3 le jeudi 11 mai pour un entretien.

Dans le cadre du CIPD, un emploi jeune a été créé ; il travaillera à la Mairie de Montagny. Une candidate a été auditionnée.

RÉFORME DU STATUT DE L'ÉLU :

Une revalorisation de l'indemnité des maires a été adoptée par le Parlement le 5 avril. *de*

2715 F, elle passe à 3882 F. Le conseil donne son accord.

COMMUNICATIONS DIVERSES :

La gendarmerie de NANTEUIL va être construite. Présentation du projet, le 16 mai à 14 H 30.

Pour le collège de Nanteuil, l'ouverture des plis a eu lieu suite à l'appel d'offres lancé pour choisir 5 architectes qui devront présenter un projet.

Présentation du logiciel bibliothèque. Coût : 1500 F hors accessoires ; 5000 F pour les accessoires.

Réouverture du parc J. J. ROUSSEAU, début juillet 2000. Une réunion a eu lieu avec Monsieur Jean-François MANCEL et les élus du secteur.

Chantier CONCORDIA : En attente de confirmation.

Nous avons reçu les semences de graines de fleurs pour ensemercer le talus de la Maison des Loisirs.

L'APAVE, organisme de contrôle, nous a fait parvenir ses devis pour les installations sportives, les installations de chauffage de tous les bâtiments communaux.

Une régie de recettes va être créée pour permettre à JENNIFER de vendre des porte-clefs, des brochures, et encaisser les entrées de visites.

L'ancienne caserne des pompiers a été vendue. Une répartition sera effectuée entre les communes qui ont participé au financement.

Le prochain conseil est fixé au 6 juin 2000.

La séance est levée à 23 H 30.

Réunion du Samedi 13 mai 2000

Présents: Mmes BOITEL, BOULANGER, FAUCHER; Mlle PICKERING;
MM DOUET, MAQUET, NORMAND, PICOU.

Absents: MM GELPEROWIC, GROSSSET (Pouvoir à M. DOUET) HARMSWORTH.

Secrétaire de séance : M NORMAND.

Choix de l'architecte pour la réalisation du groupe scolaire :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, entérine le choix du jury pour le choix de l'architecte à savoir le Cabinet LAURENT et LUSSO.

Pour l'emploi jeune, Monsieur le Maire a reçu 2 candidats dont un du Plessis BRION qui paraît compétent.

La Société OBM va nous adresser les plans pour la réalisation des fondations.